

**ARRÊTÉ N°2024 - 11**  
**RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY**  
**POUR L'ENTREE EN ANNÉE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE ou 4<sup>E</sup> ANNEE DU DIPLÔME**  
**SESSION 2024**

**La directrice de l'Institut d'Études Politiques de Saint-Germain-en-Laye,**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de Saint-Germain-en-Laye ;  
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université ;  
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;  
Vu la délibération N° 3 du conseil d'administration du 12 décembre 2023 relative au règlement du concours d'entrée en 4<sup>e</sup> année ou API ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est nommé président des jurys d'admissibilité et d'admission, Monsieur Sylvain MARY, Directeur des études du 2<sup>nd</sup> cycle.

**Article 2** : Sont nommés membres du jury d'admissibilité et d'admission du concours d'entrée en Année Préparatoire intégrée ou 4<sup>e</sup> année au titre de la session 2024 :

Emmanuel BLANCHARD  
Nathalie COSTE  
Xavier CRETTEZ  
Pascal DAUVIN  
Michel DELATTRE  
Renaud EPSTEIN  
Frédéric EUSEBE  
Joël PAUBEL

**Article 3** : La directrice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Germain-en-Laye, le 21 mai 2024

Céline BRACONNIER  
Directrice



Date d'affichage et publication : ..... mai 2024